

GOVERNANCE EN MATIÈRE DE DONNÉES PERSONNELLES

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Canon

COMMENT LA MATRICE DE RESPONSABILISATION DE CANON EN MATIÈRE DE DONNÉES PERSONNELLES NOUS AIDE À PROTÉGER VOS DONNÉES PERSONNELLES

Le groupe Canon Europa N.V. (« Canon EMEA » ou le « Groupe ») opère en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. De nombreuses lois relatives à la protection des données s'appliquent dans ces vastes régions.

Canon a mis en place une **Matrice de responsabilisation en matière de données personnelles** complète, qui intègre des pratiques et des principes essentiels de protection des données afin d'aider le Groupe, et toutes les personnes à qui nous fournissons des produits et services, à gérer la protection des données de manière standardisée et uniforme sur tous ses marchés en vue de favoriser un fonctionnement fluide dans l'ensemble du groupe.

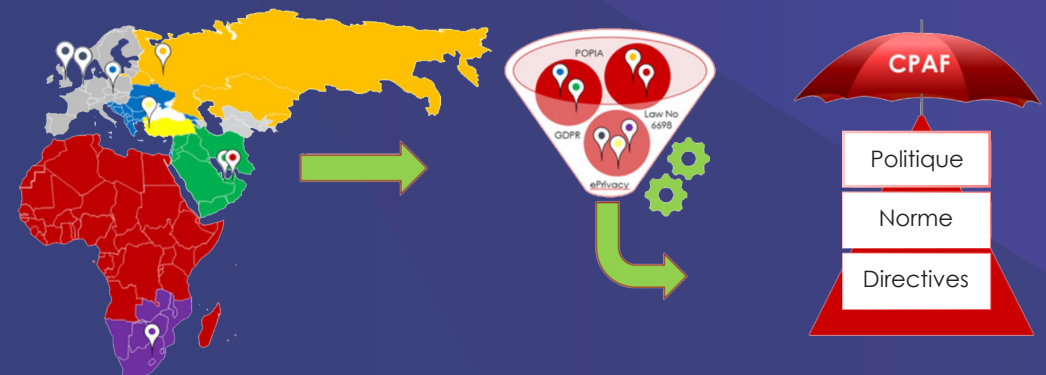
La Matrice de responsabilisation en matière de données personnelles définit l'approche de Canon en ce qui concerne la conformité à la réglementation relative à la protection des données ainsi que notre engagement envers le traitement sécurisé des données personnelles. Elle nous permet de remplir ces exigences et de respecter nos obligations en vertu des lois sur la protection des données personnelles, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE.

Le Privacy Office et le réseau de Privacy Champions de Canon viennent en aide à nos clients, nos partenaires et à plus de 14.000 collaborateurs répartis dans plus de 120 pays. Canon met en permanence tous les moyens en œuvre afin de respecter les lois sur la protection des données applicables tout en améliorant en continu les processus de conformité en la matière.

La Matrice de responsabilisation en matière de données personnelles de Canon est contrôlée en permanence. Les mises à jour sont communiquées aux collaborateurs à l'aide des canaux appropriés, et des formations sont dispensées, si nécessaire.

La Matrice de responsabilisation en matière de données personnelles comprend les documents suivants :

- Politique générale en matière de données personnelles
- Politique relative aux données des clients et au marketing
- Politique de gestion des violations de données personnelles
- Politique relative au sous-traitant de données
- Politique relative aux droits des personnes concernées
- Directives en matière de gestion des risques relatifs aux données personnelles
- Directives relatives à la gestion des fournisseurs
- Directives relatives à la protection des données dès la conception
- Directives relatives aux données RH
- Norme relative à la durée de conservation des données
- Directives relatives aux fusions et acquisitions



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES CHEZ CANON

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Canon

CODE DE CONDUITE DU GROUPE CANON - PROTECTION DES DONNÉES INTÉGRÉE À L'ÉTHIQUE D'ENTREPRISE

Le « Code de conduite Canon » a été instauré en 1992 avant d'être mis à jour et renommé **Code de conduite du Groupe Canon** en 2001. Il réaffirme la politique de direction du Groupe ainsi que les normes que les dirigeants et collaborateurs du Groupe doivent respecter dans l'exercice de leurs fonctions.

Une fiche de conformité a été créée en japonais et traduite dans plus de 20 langues, notamment en allemand, anglais et français. Elle a ensuite été distribuée aux dirigeants et collaborateurs du monde entier. Les trois principes de « l'esprit San-Ji » sont décrits sur le recto de fiche, il s'agit du principe directeur de notre entreprise depuis sa création. Le verso comporte un test de conformité qui permet aux collaborateurs d'effectuer une auto-évaluation quotidienne.

Nous sommes également guidés par l'esprit « **San-Ji Canon** » lors du **traitement des données personnelles de nos clients, collaborateurs et partenaires.**

L'Esprit "San-Ji" chez CANON

Ji-hatsu (Motivation personnelle)

Prenez l'initiative et soyez proactif lors de toutes vos actions

Ji-chi (Autogestion)

Adoptez une conduite responsable et assumez vos actions

Ji-kaku (Connaissance de soi)

Cherchez à comprendre la situation dans laquelle vous vous trouvez et votre rôle dans ce contexte

Notre engagement en vertu de l'Esprit "San-Ji":

- Nous devons respecter et agir en conformité avec toutes les lois et règlements applicables.
- Nous devons toujours nous comporter de façon juste, honnête et éthique.

Canon

Test de Conformité

Est-ce que vos actions

- seraient contraires à une loi ou un règlement?
- vous donneraient un sentiment de culpabilité?
- décevraient vos proches, vos amis ou vos collègues ?
- vous gêneraient si la situation était dévoilée publiquement dans les médias?
- provoqueraient des désagréments à la communauté?
- seraient préjudiciables à l'image de marque de Canon ?

En cas de doute, prenez toujours contact avec votre supérieur hiérarchique ou le département concerné.

SAN-JI

JI-CHI (AUTOGESTION)

Nous agissons de manière responsable lors du traitement des données personnelles de nos clients, collaborateurs ou partenaires et sommes en mesure de démontrer le respect du principe de responsabilisation (« d'accountability »).

JI-KAKU (CONNAISSANCE DE SOI)

Nous cherchons à mieux comprendre les besoins des parties prenantes en plaçant les personnes au cœur de notre prise de décision. Ce principe nous guide dans les situations où nos actions pourraient avoir un impact sur la protection des données des personnes avec lesquelles nous interagissons.

JI-HATSU (MOTIVATION PERSONNELLE)

Nous prenons l'initiative de toujours intégrer la protection des données dans chacune de nos activités. La protection des données dès la conception nous permet d'intégrer la protection des données de manière proactive.

Pour plus de détails, rendez-vous à l'adresse <https://global.canon/en/csr/management/risk.html>

